



Mémoire

Consultations prébudgétaires 2024-2025
Ministère des finances du Québec

Janvier 2024



Table des matières

1. La mission et l'engagement de Déclic	3
1. Introduction.....	4
2. Présentation sommaire du Campus Agora	4
3. Pertes évitables, rentabilité et retour sur l'investissement.....	5
3.1 Calcul de retour sur l'investissement (ROI)	8
4. Financement et Investissement	10
5. Budget prévisionnel et sources de financement anticipées	10
5.1 Centre de formation :	10
5.2 Résidences communautaires :	11
5.3 Frais de fonctionnement annuels :	11
6. Demande financière 2024-2025.....	11



Raccrochage scolaire et insertion socioprofessionnelle

Jeunes adultes en grande difficulté
socio-psycho-pédagogiques qui
présentent des traumatismes complexes

- [Lien vers le dernier rapport annuel de Décllic](#)
- [Lien vers le dernier rapport d'impacts des activités de Décllic](#)
- [Lien vers un article de Katia Gagnon de La Presse](#)
- [Lien vers le témoignage de Benoit Bernier, cofondateur de Décllic, lors des audiences publiques de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse en novembre 2019](#)
- [Lien vers le chapitre 8 du rapport final de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse](#)

- Fondée en 1993
- Deux points de services à Montréal
- Soutenu par le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE)
- Partenaire de Services Québec
- Membre du ROCLD et de l'AMASQ

1. La mission et l'engagement de Décllic

Depuis 30 ans, Décllic œuvre auprès des jeunes adultes en grande difficulté dans le but spécifique de soutenir leur retour à l'école et leur insertion socioprofessionnelle. Un travail qui s'effectue avec la détermination d'offrir à tous nos jeunes en situation de vulnérabilité des chances égales de développer et d'accéder à leur plein potentiel.

Les services professionnels de Décllic permettent d'éliminer les obstacles socio-psycho-pédagogiques qui minent la disponibilité, la capacité d'engagement et la réussite scolaire des jeunes adultes vulnérables dont font partie les ex-placés de la DPJ.

Des services développés dans la perspective que pour atteindre leur plein potentiel et s'insérer socialement nos jeunes adultes qui présentent des traumatismes complexes devraient eux aussi pouvoir avoir accès à une éducation de qualité et à des formations qualifiantes reconnues et valorisées par le marché de l'emploi.

Depuis 1993, ce sont des milliers de jeunes adultes très vulnérables qui ont fait appel à nos services et qui ont été accompagnés dans leurs démarches de raccrochage, de persévérance scolaire et d'insertion professionnelle.

Si un grand nombre d'entre eux ont vu leurs efforts de retour à l'école minés par les limites d'adaptation du système en place, nous estimons tout de même notre taux de réussite à plus de 70% en termes d'insertion socioprofessionnelle.

Maintenant, en matière de scolarisation et de qualification, nous devons et nous pouvons faire encore mieux pour que ces jeunes développent eux aussi leur plein potentiel!

Coordonnées

Sonia Lombart
Directrice générale
Cofondatrice

Benoit Bernier
Directeur développement
Cofondateur

Info@decllic.ca
www.decllic.ca

6250 des Écores, Montréal H2G 2J5
4914 Hochelaga, Montréal, H1V 1E7

1. Introduction

Dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministère des Finances du Québec pour l'exercice 2024-2025, nous soumettons le présent mémoire pour mettre en lumière le projet **Campus Agora**. Ce projet innovant, porté par [Décllic](#), vise à adresser de manière holistique les enjeux d'insertion socioprofessionnelle et de transition vers la vie adulte des jeunes vulnérables, notamment ceux issus de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

À travers une approche intersectorielle hautement spécialisée intégrant logement, réinsertion scolaire, formation et services psychosociaux, le Campus Agora se positionne comme une solution résolument innovante et structurante, capable de générer des retombées sociales et économiques significatives pour le Québec.

Le Campus Agora est un projet soutenu activement dans son développement par le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre de son Programme de soutien à des partenaires en éducation. Le Campus Agora est un projet qui intéresse également le ministre responsable des Services sociaux qui se dit prêt à participer à un éventuel montage financier nécessaire à son fonctionnement. Décllic bénéficie également d'un accompagnement soutenu de la part du Conseil de l'innovation du Québec. Une collaboration est déjà amorcée avec la Direction des partenariats et de la science au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Le Campus Agora bénéficie aussi de l'appui formel provenant de la Direction de la protection de la jeunesse, de plusieurs ordres professionnels, d'entités clés engagées dans la lutte contre l'itinérance, d'éminents spécialistes en éducation et en intervention psychosociale et de multiples ex-membres de la Commission Laurent.

Différentes démarches sont toujours en cours pour interpeller directement la ministre de l'Emploi ainsi que la ministre responsable de l'Habitation et des Affaires municipales. Finalement, le Campus Agora bénéficie d'un accompagnement soutenu de la part de Madame Karine Boivin Roy, députée de la circonscription d'Anjou-Louis-Riel et adjointe gouvernementale à la ministre de l'Emploi et au ministre responsable de la Métropole.

Ce mémoire expose succinctement les fondements, la stratégie et les bénéfices attendus de ce projet, argumentant en faveur d'un investissement gouvernemental ciblé et stratégique pour l'exercice 2024-2025.

2. Présentation sommaire du Campus Agora

Le Campus Agora est un projet innovant qui propose un centre de formation adaptée, des résidences communautaires, des programmes de développement professionnel, et un accompagnement psychosocial aux jeunes adultes porteurs de traumatismes complexes. Ce projet vise à adapter l'accompagnement de jeunes adultes très vulnérables, y compris

ceux ayant été sous les soins de la DPJ, en offrant une intervention intersectorielle multidisciplinaire pour faciliter leur insertion socioprofessionnelle et leur transition vers la vie adulte. Le Campus Agora apporte des solutions pragmatiques aux enjeux associés à l'itinérance, à l'instabilité du logement, à la pauvreté, à l'éducation, à la formation professionnelle et à la santé mentale, visant à briser les cycles de pauvreté et d'exclusion.

Le Campus Agora aura la capacité d'héberger et de former 130 étudiants, en plus d'offrir des services externes destinés à 180 jeunes significativement éloignés de l'emploi et de l'éducation, ce qui porte le total à 310 jeunes bénéficiant d'un éventail de services spécialisés conçus pour les accompagner dans des parcours adaptés à leurs besoins particuliers.

Les futures installations comprendront des espaces de formation, des logements sociaux, des zones de soutien thérapeutiques et un laboratoire vocationnel, créant un environnement éducatif riche d'opportunités et sensible aux besoins spécifiques des jeunes adultes vulnérables. L'approche éducative globale mobilisée mise sur la formation générale adaptée, la formation professionnelle par compagnonnage, le développement personnel et la remédiation des enjeux démobilisants associés aux traumatismes complexes. Ce modèle intégré répond aux multiples aspects de la vulnérabilité des jeunes ciblés et il marque un changement de paradigme en mettant l'individu au centre de l'intervention, offrant une alternative au modèle traditionnel segmenté et qui démontrent très peu d'efficacité en regard des besoins complexes de ces jeunes adultes porteurs de traumatismes.

Le Campus Agora se positionne comme un laboratoire vivant en innovation sociale, testant, évaluant, et diffusant des pratiques émergentes. Ce projet illustre l'importance de la coopération intersectorielle pour répondre aux défis sociaux, préfigurant une évolution vers des politiques publiques plus holistiques et efficaces au soutien de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes en grande vulnérabilité. En somme, le Campus Agora est une initiative transformatrice visant des retours significatifs tant sur le plan social qu'économique.

3. Pertes évitables, rentabilité et retour sur l'investissement

D'un point de vue strictement économique, investir dans un projet tel que le Campus Agora apparaît comme une évidence. Ignorer les défis d'exclusion socioéconomique auxquels les jeunes adultes issus de la protection de l'enfance sont confrontés revient à négliger l'entretien d'une infrastructure vitale telle qu'un barrage hydroélectrique vieillissant. Ce parallèle met en lumière la nécessité d'un changement de paradigme : au lieu de réagir uniquement aux problématiques coûteuses d'itinérance, de logement, d'insécurité alimentaire, et de judiciarisation des jeunes adultes vulnérables, il est impératif d'adopter une approche proactive et préventive. Une stratégie d'investissement orientée vers la résolution des problèmes primaires de ces jeunes avant qu'ils ne s'aggravent apparaît essentielle. Ce changement vers une action anticipative permettrait d'éviter des conséquences plus coûteuses à long terme, telles que des pertes de revenus significatives, une baisse de la productivité, et des impacts sociaux inutiles et très onéreux.

Différentes recherches soulignent l'avantage économique indéniable d'investir dans l'éducation et la prise en charge des ex-placés de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) et des jeunes adultes présentant des profils similaires. Concernant les coûts associés à la sous-scolarisation des ex-placés de la DPJ, Martin Goyette, directeur de [l'Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés \(EDJeP\)](#) et chercheur éminent de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), a fait la remarque suivante : "L'analyse de la deuxième vague de données de l'EDJeP montre qu'à 19 ans, seulement 24,8 % des jeunes de notre cohorte avaient obtenu un diplôme d'études secondaires, ou une équivalence, contre 77 % pour l'ensemble des jeunes Québécois du même âge. Nous estimons désormais que le coût de la sous-scolarisation représente une perte économique potentielle de près de 370 millions de dollars pour cette cohorte de 2 000 jeunes sur l'ensemble de leur vie active. De plus, ce calcul ne tient pas compte des coûts des services sociaux liés à la sous-scolarisation, tels que ceux engendrés par la judiciarisation, l'itinérance et les problèmes de santé mentale."

L'Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés (EDJeP) nous révèle aussi que les anciens placés sous la tutelle de la DPJ sont fréquemment confrontés à des parcours de vie compliqués, marqués par l'itinérance et la dépendance à l'aide sociale. D'après l'EDJeP, 30 % des anciens placés de la DPJ expérimentent l'itinérance dans la première année suivant leur départ des Centres de la jeunesse. L'étude indique également qu'à l'âge de 19 ans, près de 30 % des ex-placés ont déjà eu recours à l'aide sociale, et que cette proportion grimpe à 40 % à l'âge de 21 ans.

Une autre recherche, intitulée « [Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec](#) », révèle que 30 % des personnes vivant en situation d'itinérance ont été prises en charge par la DPJ par le passé, soulignant ainsi un lien direct entre les expériences vécues au sein du système de protection de la jeunesse et les difficultés ultérieures liées à l'autonomie et à la stabilité que rencontrent ces individus. Il est à noter que cette proportion de personnes en situation d'itinérance correspond de façon troublante, et préoccupante, aux données rapportées par l'EDJeP concernant les trajectoires des ex-placés un an après leur sortie de placement.

L'économiste [Frédéric Laurin de l'Université du Québec à Trois-Rivières](#) a évalué que le coût annuel du décrochage scolaire en Mauricie serait de 13,8 milliards de dollars, selon une étude présentée en janvier 2024. Extrapolés à l'ensemble du Québec, les coûts pourraient atteindre 44 milliards de dollars annuellement, comme le rapporte [Daphnée Dion-Viens dans le Journal de Québec](#). Bien que les jeunes ciblés par l'étude de l'EDJeP ne représentent seulement que 15% des 10 000 décrocheurs annuels au Québec, selon l'approche de monsieur Laurin, le coût de leur sous-scolarisation serait de 66 millions de dollars par an pour une cohorte de 2 000 jeunes. Sur toute la durée de leur vie active (45 ans), la perte totale potentielle pour cette cohorte s'élèverait à environ 2,97 milliards de dollars, révélant sans contredit l'importance d'investir dans l'inclusion scolaire et sociale de ces jeunes en grande difficulté.

Que ce soit des pertes économiques se chiffrant par plusieurs centaines de millions de dollars (selon l'EDJeP) ou par des milliards de dollars (d'après Laurin, 2024), il apparaît incontournable que l'investissement stratégique et le recours à l'innovation sociale sont essentiels pour atténuer les effets considérables du décrochage scolaire, de l'itinérance, de la criminalité, de la dépendance à l'aide de dernier recours, et des coûts supplémentaires en santé générés par les parcours de vie traumatiques de nos jeunes adultes les plus vulnérables de notre société.

Ces pertes et coûts sociétaux, largement évitables selon notre expérience des 30 dernières années, requièrent des investissements substantiels qui promettent en retour un bénéfice tout aussi significatif. Le calcul du retour sur investissement (ROI) présentera deux résultats distincts : un calcul pour les étudiants qui seront scolarisés au Campus Agora et un deuxième calcul pour les jeunes adultes qui bénéficieront des services externes seulement. Ces calculs comprendront les données suivantes :

- Bénéfices par individu en revenus en fonction de la diplomation DES (EDJeP)).
- Bénéfices associés à l'arrêt de la dépendance à l'aide sociale.
- Investissement annuel associé à la participation au Campus Agora.
- Investissement annuel associé à la participation aux Services externes.
- Investissement par individu associé à l'amortissement des infrastructures.
- Pondération des résultats en fonction du taux d'efficacité anticipé de 70%.

Services externes	Montant annuel d'aide sociale. Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR)	Coûts pour une année de services externes			Part amortie des coûts d'infrastructures
Coûts annuels associés à la participation aux services externes	14 400 \$	9 600 \$			8 412 \$
Campus Agora	Montant annuel d'aide sociale. Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR)	Coûts annuels de la scolarisation par étudiant au Campus Agora	Coûts annuels du soutien psychosocial en résidence par étudiant au Campus Agora	Coûts pour une année de services externes	Part amortie des coûts d'infrastructures
Coûts annuels associés à la participation au Campus Agora	14 400 \$	33 500 \$	8 409 \$	9 600 \$	29 069 \$
Bénéfices en revenus en fonction de la diplomation DES (EDJeP)	353 718 \$				
Bénéfices associés à l'arrêt de la dépendance à l'aide sociale	415 800 \$				

3.1 Calcul de retour sur l'investissement (ROI)

	Moyenne					
Pourcentage des étudiants	2%	3%	65%	30%	0%	ROI
Campus Agora (durée de la participation)	5 ans	4 ans	3 ans	2 ans	1 an	
Bénéfice associé à l'arrêt du versement de prestation d'aide sociale tout au long de la vie active (Prestations de base)	*291 060 \$	*291 060 \$	*291 060 \$	*291 060 \$	*291 060 \$	*291 060 \$
Bénéfices sous forme de revenu en fonction de la diplomation DES (EDjEP) tout au long de la vie active	*247 602 \$	*247 602 \$	*247 602 \$	*247 602 \$	*247 602 \$	*247 602 \$
Coûts calculé de la participation pour le Campus Agora	320 214 \$	263 905 \$	207 596 \$	151 287 \$	94 978 \$	194 645 \$
Part amortie des coûts d'infrastructures par étudiant (amortissement 50 ans)	29 069 \$	29 069 \$	29 069 \$	29 069 \$	29 069 \$	29 069 \$
ROI	54%	84%	128%	199%	334%	141%
Gain net pour l'état	189 379 \$	245 688 \$	301 997 \$	358 305 \$	414 614 \$	314 948 \$

*Pondéré en estimant une efficacité à 70%

	Moyenne					
Pourcentage des participants	3%	10%	20%	65%	2%	ROI
Services Externes (durée de la participation)	5 ans	4 ans	3 ans	2 ans	1 an	
Bénéfice associé à l'arrêt du versement de prestation d'aide sociale tout au long de la vie active (prestations de base)	*291 060 \$	*291 060 \$	*291 060 \$	*291 060 \$	*291 060 \$	*291 060 \$
Bénéfices sous forme de revenue en fonction de la diplomation DES (EDjEP) tout au long de la vie active	*247 602 \$	*247 602 \$	*247 602 \$	*247 602 \$	*247 602 \$	*247 602 \$
Coûts calculé de la participation annuelle en services externes	120 000 \$	104 412 \$	80 412 \$	56 412 \$	32 412 \$	67 440 \$
Part amortie des coûts d'infrastructures par participant (amortissement 50 ans)	8 412 \$	8 412 \$	8 412 \$	8 412 \$	8 412 \$	8 412 \$
ROI	349%	416%	570%	855%	1562%	699%
Gain net pour l'état	410 250 \$	425 838 \$	449 838 \$	473 838 \$	497 838 \$	462 810 \$

*Pondéré en estimant une efficacité à 70%

Le manque d'investissement dans l'éducation et la réhabilitation des jeunes adultes souffrant de traumatismes complexes entraîne des pertes évitables, qui pourraient être grandement réduites ou même totalement éliminées.

L'analyse du retour sur investissement (ROI) des services éducatifs résidentiels combinés aux services externes du Campus Agora révèle un écart marqué, entre une perte économique potentielle et un manque à gagner par individu pouvant atteindre 926 940 \$ sur la durée de vie active.



En étendant cette estimation sur une décennie, durant laquelle le Campus Agora et ses services externes toucheront au moins 1 231 jeunes adultes en situation critique, des jeunes vulnérables dont les trajectoires de vie et les dépendances à l'aide sociale nous sont bien connues, la société québécoise pourrait prévenir des pertes potentielles additionnées d'un manque à gagner s'élevant à 1 141 063 705 \$.



4. Financement et Investissement

Le financement d'un projet aussi important que le Campus Agora présente évidemment des défis majeurs, nécessitant un engagement financier pluripartite pour couvrir les coûts associés aux installations et aux opérations. Il est crucial que tous les partenaires du Campus Agora reconnaissent le caractère structurant des investissements dans ce projet, qui promet un retour sur investissement tangible, démontré par des études et des recherches socioéconomiques. Le montage financier proposé s'appuie sur des contributions gouvernementales interministérielles significatives qui, compte tenu du caractère hautement innovant du Campus Agora, risque de ne pas correspondre aux critères des programmes existants. Dans notre perspective, considérer le Campus Agora comme un projet pilote dans une approche de financement globale, provenant d'une volonté interministérielle, serait l'approche la plus pragmatique à envisager pour le gouvernement du Québec.

La stratégie de financement repose de manière secondaire sur des partenariats avec le secteur privé et des organismes philanthropiques, et à terme, sur des revenus générés par des activités en économie sociale qui seront éventuellement intégrées au processus de formation par compagnonnage.

Le Campus Agora permet une optimisation des investissements gouvernementaux en adoptant une approche proactive qui anticipe et résout les problématiques sociales avant qu'elles ne deviennent plus complexes et beaucoup plus coûteuses. En fournissant une intervention intégrée et préventive, ce projet réduira à long terme les dépenses associées aux systèmes de santé, de justice et d'aide sociale.

Un financement conséquent de la part du gouvernement, appuyé par un engagement politique ferme, est donc vital pour le succès du Campus Agora, et il devrait refléter la détermination du gouvernement du Québec à offrir à tous ses jeunes, y compris ceux ayant été pris en charge par la DPJ, les moyens nécessaires pour développer leur plein potentiel. Cet investissement sera une preuve concrète de cette volonté de construire une société plus juste, en accordant à ces jeunes, les ressources hautement spécialisées et nécessaires pour leur intégration réussie dans la communauté et au marché du travail.

5. Budget prévisionnel et sources de financement anticipées

5.1 Centre de formation :

Coûts de construction :	32 484 634 \$ (Montage interministériel)
Aménagements :	<u>2 981 000 \$</u> (Fonds philanthropiques)
	35 465 634 \$

Infrastructures associées à la recherche :

Coûts de construction :	7 452 000 \$ (Ministère de l'Économie, de l'innovation et de l'Énergie)
Aménagements :	<u>1 858 000 \$</u> (Ministère de l'Économie, de l'innovation et de l'Énergie)
	9 310 000 \$

Total :	<u>44 775 634 \$</u>
---------	----------------------

5.2 Résidences communautaires :

Coûts de construction :	39 417 790 \$ (Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation)
Aménagements :	<u>2 363 000</u> \$ (philanthropie)
	41 780 790 \$

Infrastructures associées à la recherche :

Coûts de construction :	4 123 350 \$ (Ministère de l'Économie, de l'innovation et de l'Énergie)
Aménagements :	<u>205 000</u> \$ (Ministère de l'Économie, de l'innovation et de l'Énergie)
	4 328 350 \$

Total : 46 109 140 \$

5.3 Frais de fonctionnement annuels :

Centre de formation	4 265 161 \$ (Ministère de l'Éducation)
Résidences communautaires	1 093 159 \$ (Ministère de la Santé et des Services sociaux)
Centre de recherche	787 128 \$ (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie)
Services externes de main-d'œuvre	1 719 458 \$ (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale)

6. Demande financière 2024-2025

Nous vous demandons de prévoir pour l'exercice financier 2024–2025 et pour les exercices financiers subséquents :

- 1) La pérennisation des services de pré-employabilité offerts chez Déclic aux jeunes adultes éloignés des possibilités de formation et d'emploi depuis 30 ans, à travers la mise en œuvre dès 2024-2025 des services externes de main-d'œuvre en y consacrant une somme récurrente de 1 719 458 \$ annuellement.
- 2) Le financement nécessaire au développement et à la construction des infrastructures du Campus Agora, dont certains des coûts, actuellement estimés à 44 775 634 \$ pour le centre de formation et à 46 109 140 \$ pour les résidences communautaires, à compter de l'exercice 2024-2025 puisque l'achèvement des différents travaux est prévu en 2027.
- 3) Le financement des frais de fonctionnement annuels, pour le centre de formation, les résidences communautaires et le centre de recherche (à compter de l'ouverture du Campus Agora en 2026-2027) dont les coûts sont actuellement estimés à :
 - a. 4 265 161 \$ pour le centre de formation
 - b. 1 093 159 \$ pour les résidences communautaires
 - c. 787 128 \$ pour le centre de recherche